

DEC212917DR13

**Décision portant nomination de Mme Céline FAUX aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 5237 intitulée Centre de Recherche en Biologie cellulaire de Montpellier.****LE DIRECTEUR(TRICE),**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC201509DGDS du 18 décembre 2020 portant renouvellement de l'unité mixte n° 5237 intitulée CRBM. et nommant M. Claude PRIGENT en qualité de directeur;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR5237 en date du 01 / 06 / 2021 ;

Considérant que Mme Céline FAUX a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS Ile de France Sud de Gif sur Yvette du 27/09/2004 au 05/11/2004

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Céline FAUX, *Al*, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 5237 intitulée CRBM, à compter du 01/08/2021.

Mme Céline FAUX exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Céline FAUX, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 30/08/2021

Le directeur de l'unité  
Claude PRIGENT

Visa du délégué régional du CNRS

